N°974 du Mercredi 19 Juin 2024

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.



ECO & FINANCES Prix: 300F cfa

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC





Près de 100 milliards Francs CFA collectés au premier trimestre 2024

e Commissariat des douanes et droits indirects du Togo, sous la tutelle de l'Office Togolais des Recettes (OTR), a collecté 99,3 milliards de FCFA au cours des trois premiers mois de 2024. Ce montant marque une hausse notable de 21,10 % par rapport aux 82 milliards de FCFA collectés durant la...

ECONOMIE VERTE

La BAD rejoint la CAAF24 Deal Room P.4



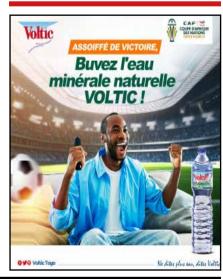
DÉCENTRALISATION AU TOGO

La commune de Kpélé 2 adopte son Plan de développement communal pour une croissance durable



BURKINA FASO

Le FMI approuve un "décaissement immédiat" de 32 millions de dollars P.6







Décentralisation au Togo

La commune de Kpélé 2 adopte son Plan de développement communal pour une croissance durable

Au Togo, la commune de Kpélé 2, située dans la région des Plateaux se tourne vers un avenir meilleur avec la validation de son Plan de développement communal (PDC), le vendredi 14 juin dernier. Cette initiative marque une étape importante dans les efforts de la commune pour promouvoir une croissance durable et assurer l'amélioration du bien-être de ses citoyens.

Anissatou AFFO

e vendredi 14 juin 2024, les représentants de la commune de Kpélé 2 se sont réunis pour entériner le plan de développement communal (PDC). Fruit d'un long processus de consultation et de planification incluant les divers acteurs de la commune, ce plan vise à définir les priorités et les objectifs de développement pour les prochaines années. Le plan de développement communal est une boussole des actions de développement à mener sur le territoire d'une commune et un cadre de planification qui oriente les interventions de développement dans la commune. La validation de ce plan de développement s'inscrit dans le cadre de la loi numéro 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales et l'ensemble des textes qui la modifie. Le document s'article autour de quarte piliers clés à savoir le social, l'économie, la gouvernance locale et l'environnement.

Pour le maire de la commune, Xolali Komla Dotsou, ce plan représente une étape

majeure dans le développement de Kpélé 2. Il a souligné que ce plan validé qui a une durée de 5 ans va faire de la commune, une référence où règne la paix sociale basée sur la promotion de la bonne gouvernance, du partenariat, d'une économie durable et florissante avec un accès équitable aux services sociaux de base dans un cadre de vie décent et résilient. Il a remercié tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de ce document indispensable à une gestion équilibrée de la commune. En revanche, les détails sur le coût néces-



saire pour son déploiement n'ont pas été donnés.

la validation du Plan de développement communal de Kpélé 2 marque un tournant dans l'histoire de cette commune togolaise. Axé sur le social, l'économie, la gouvernance locale et l'environnement, ce document ambitieux offre des perspectives prometteuses pour l'avenir de Kpélé 2. Sa mise en œuvre, indique-t-on, sera axée sur une approche participative et inclusive, « permettant d'optimiser l'exploitation des ressources locales et d'assurer une meilleure cohérence des interventions de développement sur le territoire ».

Diplomatie

Le Togo et Sao Tomé-et-Principe signent un accord d'exemption réciproque de visa

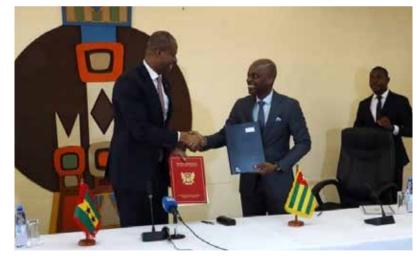
Une cérémonie de signature d'accord entre le gouvernement de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe et la République togolaise portant exemption réciproque de visas pour les titulaires de passeports diplomatiques, de service et ordinaires a lieu ce 18 juin 2024, au ministère des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur.

Patience SALLAH

et accord marque la volonté des gouver-'nements des deux pays, sous l'autorité de leurs Excellences Faure Essozimna GNASSINGBE et Carlos Vila Nova, de renforcer les liens de coopération et d'amitié dans l'intérêt de leurs peuples respectifs.

A travers l'accord signé ce jour, les titulaires de tous les types de passeports pourront voyager réciproquement dans les deux pays, sans visa pour des séjours n'excédant pas vingt-dix (90) jours.

Le scellement de cet accord par leurs Excellences Professeur Robert DUS-SEY, ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur du Togo, et Docteur Gareth Haddad do Espiritu Santo Guadalupe, ministre des affaires



étrangères, de la coopération et des communautés de Sao Tomé-et-Principe, permettra aux populations des deux pays d'intensifier les échanges entre les deux pays dans les domaines économique et touristique.

En marge de la cérémonie de signature, les deux ministres ont échangé sur les questions d'intérêt commun entre les peuples santoméen et togolais. Ils ont évoqué la nécessité de renforcer leur coopération en matière économique et commerciale de même qu'en matière de lutte contre la piraterie ma-

Ils ont, par ailleurs, abordé les questions relatives à la paix et à la sécurité en Afrique et dans le monde et ont, à cet égard, appelé à une synergie d'actions entre Etats en vue de juguler les fléaux du terrorisme et de l'extrémisme violent.

Ils ont, enfin, abordé le sujet de la tenue du 9e congrès panafricain, qui se tiendra du 29 octobre au 02 novembre 2024 à Lomé, sur le thème « Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir », coorganisé par le Togo et l'Union africaine, et ont appelé à une synergie d'actions dans les préparatifs en vue de son succès.

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières Email: ecofinances.lnfos@gmail.com REC N° 0643/01/08/2022/HAAC Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054 Site web: www.ecoetfinances.com Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE 00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO 00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE Patience SALLAH Yves ATCHANOUVI Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO Imprimerie

ECO & FINANCES Tirage: 3000

Recettes douanières au Togo

Eco-nation

Près de 100 milliards F CFA collectés au premier trimestre 2024

Le Commissariat des douanes et droits indirects du Togo, sous la tutelle de l'Office Togolais des Recettes (OTR), a collecté 99,3 milliards de FCFA au cours des trois premiers mois de 2024. Ce montant marque une hausse notable de 21,10 % par rapport aux 82 milliards de FCFA collectés durant la même période en 2023.

Joël JAY

es droits de douane ont atteint 35,4 milliards de FCFA, enregistrant une croissance de 20,41 % par rapport aux 29,4 milliards de FCFA de l'année précédente. La TVA sur les marchandises importées a également connu une augmentation spectaculaire, passant de 21,3 milliards de FCFA au premier trimestre



2023 à 43,7 milliards de FCFA pour la même période en 2024, soit une progression de 105,16 %.

Cette performance s'inscrit dans un contexte où le port de Lomé et le corridor togolais ont pris une importance accrue pour les échanges commerciaux, suite à la fermeture des frontières entre le Bénin et le Niger. Depuis la levée des sanctions en février, Lomé s'est affirmé comme un passage stratégique pour les marchandises destinées au Niger.

Pour l'année en cours, le Togo vise à mobiliser un total de 434 milliards de FCFA en recettes douanières, un objectif ambitieux comparé aux 389 milliards de FCFA collectés l'année dernière, bien au-dessus de l'objectif initial de 334 milliards inscrit dans le collectif budgétaire.

Avec cette progression significative des recettes douanières, le Togo démontre une capacité accrue à optimiser ses ressources fiscales et à renforcer sa position comme un hub logistique régional clé

Lancement du programme «Nana Tech»

Une initiative pour aider les femmes entrepreneurs togolaises à digitaliser leurs entreprises

Le ministre togolais en charge de l'économie numérique et de la transformation digitale a lancé le vendredi dernier, 14 juin 2024, le programme «Nana Tech». Cette initiative s'inscrit dans la volonté de fournir aux jeunes femmes togolaises les compétences nécessaires pour réussir dans le monde numérique en vue de leur permettre de digitaliser leurs entreprises et d'augmenter leurs rendements.

Anissatou AFFO

is en place par le ministre en charge de l'économie numérique et de la transformation digitale, en collaboration avec l'Agence Togo Digital (ATD) et l'Organisme de mise en œuvre du Millenium Challenge Account au Togo (OMCA-Togo), le programme «Nana Tech» vise à former les jeunes femmes entrepreneures du pays aux métiers du numérique, afin de les aider à digitaliser leurs entre-

prises et à améliorer leurs performances grâce aux nouvelles opportunités offertes par le monde digital. « L'organisme de mise en œuvre du Millennium Challenge Account Togo est honoré de travailler avec le secteur du digital au Togo pour accélérer et concrétiser les réformes profondes engagées depuis le début de l'année. », a indiqué Jeanne Ngname Bougonou, la Directrice de l'OMCA, au lancement de cette initiative.

1500 femmes entrepreneures bénéficieront d'une formation complète en matière d'outils et méthodes numériques pour développer leurs entreprises grâce à ce programme ambitieux. Le programme offrira une formation complète et intensive aux participantes. «Nana Tech» comprend cinq volets essentiels : Nana Tech Entrepreneures pour l'incubation de six mois, Nana Tech Immersion pour des formations intensives en gestion d'entreprise et utilisation des outils numériques, Nana Tech Ecosystème pour renforcer le réseau entrepreneurial féminin, Nana Tech Lab pour une plateforme de formation en ligne, et Nana Tech Talents pour développer l'esprit entrepreneurial et les compétences numériques des jeunes pousses.

Kafui Ekouhoho, cheffe de l'agence Togo Digital (ATD) et

représentante de la ministre de tutelle, Cina Lawson a souligné l'importance de l'inclusion des femmes dans l'économie numérique, notant que les femmes représentent une grande part de la population togolaise et qu'elles doivent avoir les mêmes opportunités que les hommes pour réussir dans le monde professionnel. « Nana Tech est un concept qui fait partie de la vision gouvernementale et qui a pour objectif d'identifier et promouvoir les talents féminins dans le secteur des études et de l'information. », a-t-elle expliquée. «Nana Tech» s'inspire des «Nana Benz», entrepreneurs togolais qui, dans les années 70-80, ont dominé le commerce du pagne. Ainsi, « Inspirées par ce précieux héritage, nous souhaitons pérenniser cette culture de l'excellence désormais dans l'économie numérique avec la promotion des Nanatech. », a-telle- ajouté.

Le lancement du Programme Nana Tech marque un tournant majeur dans le développement de l'économie numérique au Togo, en offrant aux jeunes femmes entrepreneures les moyens de digitaliser leurs entreprises et d'accroître leurs rendements grâce aux nouveaux leviers du digital. Cette initiative témoigne de la volonté du gouvernement togolais de créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat féminin et de promouvoir l'inclusion économique des femmes dans un secteur en plein essor. Il reste à espérer que ce programme fournira les outils nécessaires pour que les femmes togolaises réussissent pleinement dans l'économie numérique en constante évolution.

Education nationale

L'enveloppe dédiée a augmenté de 52% depuis 2020

Au Togo, le montant alloué à l'éducation primaire et secondaire a maintenu sa progression au cours des quatre dernières années, après avoir connu une multiplication par sept soit +62% entre 2005 et 2020. Ceci témoigne de l'attention particulière des pouvoirs publics au profit de l'éducation nationale.

Pour le compte de cette année 2024, une dotation du 191 milliards FCFA est accordée au secteur éducatif, soit 12% du bud-

get national. Ainsi, l'enveloppe dédiée à l'éducation nationale a augmenté de 52% depuis 2020. En prélude à la journée de l'enfant africain, célébré



le 16 juin de chaque année, l'Organisation des Nations Unies pour l'Enfance, a salué cette performance du Togo, à travers une note émise le 13 juin dernier.

« Cette progression traduit l'engagement continu du gouvernement à atteindre les Objectifs de Développement Durable d'ici 2030 dans le domaine de l'éducation » a indiqué l'INICEF.

Grâce à la politique gouvernementale d'alimentation scolaire, le Togo a enregistré l'année dernière un taux de scolarisation de 93.17% au primaire. A cela, s'ajoute une amélioration des indicateurs de scolarisation des filles, qui ont conduit à l'atteinte d'une quasi-parité au niveau des enseignements primaire et secondaire.

Pour l'exécutif, il s'agit de poursuivre la dynamique de renforcement du secteur, conformément aux ambitions de la feuille de route.

https://togodailynews.tg

À vendre

A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salomoderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier

-Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

A vendre

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2 cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une paillote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71



Economie verte

La BAD rejoint la CAAF24 Deal Room

La Banque africaine de développement (BAD), se joint du 19 au 19 juin 2024 au Landmark Event Centre, à Lagos, au Nigeria, au Climate action africa forum (CAAF24) Deal Room. La Nigeria Sovereign Investment Authority, le Catalyst Fund et l'Africa Enterprise Challenge Fund soutiennent également le forum.

Yves ATCHANOUVI

e Climate Action Africa Forum 2024 Deal Room est une plateforme innovante qui met en relation des innovateurs climatiques à fort impact en Afrique avec des investisseurs potentiels engagés dans l'accélération de solutions durables. Les entreprises de technologie climatique éligibles qui sont axées sur la réduction des émissions de CO2, l'énergie, l'agriculture, le transport, l'économie circulaire, le bâtiment et la construction peuvent postuler.

La participation de la Banque reflète son engagement à stimuler les investissements dans l'économie verte de l'Afrique en galvanisant une communauté d'innovateurs, d'entrepreneurs et d'investisseurs pour créer des solutions applicables afin d'atténuer les défis des changements climatiques sur le continent africain.

«Grâce à la Deal Room du CAAF24 et à la présence de la Banque africaine de développement, nous visons à combler le fossé critique entre les entreprises prometteuses dans le domaine du climat et les ressources essentielles dont elles ont besoin pour prospérer», a déclaré la directrice exécutive de Climate Action Africa, Grace Oluchi Mbah.

«En facilitant les liens entre les entrepreneurs passionnés et les investisseurs dévoués, et en incluant l'implication stratégique de la Banque, nous pouvons collectivement débloquer l'immense potentiel des solutions climatiques en Afrique», a-t-il ajouté.



La Deal Room du CAAF24 se terminera par un accélérateur post-événement en partenariat avec le Founder Institute, basé dans la Silicon Valley, et IDEA Africa. Cette initiative vise à accélérer et à renforcer le soutien apporté aux startups prometteuses dans le domaine des technologies climatiques et aux fondateurs participant à la Deal Room.

À propos de la Banque afri-

caine de développement La Banque africaine de développement est une institution multilatérale dont l'objectif est de contribuer au développement économique durable et au progrès social des pays

À propos de Climate **Action Africa**

africains.

Climate action africa est une entreprise sociale de premier plan axée sur l'Afrique, à

l'avant-garde de l'écosystème de l'action climatique du continent. Elle promeut activement les collaborations, encourage un écosystème favorable et défend les pratiques écologiques et durables, tout en soutenant la recherche et les innovations localisées à travers le continent.

Financement des infrastructures

L'Afrique a un déficit estimé entre 68 et 108 milliards USD par an

« L'Afrique a un déficit de financement des infrastructures de 68 à 108 milliards de dollars par an ». C'est ce qu'a révélé Akiwumu Adesina, président de la Banque Africaine de Développement (BAD) lors du sommet du G7 tenu du 13 au 15 juin dernier dans les Pouilles, en Italie.

Joël JAY

ors de ce sommet, les dirigeants du G7 ont ✓réaffirmé leur engagement en faveur de projets d'infrastructures en Afrique, soulignant l'importance cruciale de ces investissements pour la transformation économique du continent. Cependant, malgré les promesses et les initiatives, le déficit de financement des infrastructures reste un défi majeur. Le président américain Jo-

seph Biden et la Première ministre italienne Giorgia Meloni, présidente en exercice du G7, ont coprésidé une réunion spéciale axée sur le Partenariat du G7 pour les infrastructures mondiales et l'investissement (PGII). Cette réunion a également mis en lumière le plan Mattei pour l'Afrique, récemment dévoilé par l'Italie. Le G7 et ses partenaires ont examiné les réalisations du PGII depuis son lancement en 2022 et ont discuté des moyens de renforcer la coordination avec les initiatives européennes et américaines pour maximiser l'impact collectif en Afrique.

Akinwumi Adesina, président du Groupe de la Banque africaine de développement, a exprimé sa gratitude pour l'invitation au sommet et a rappelé que la Banque a investi plus de 50 milliards de dollars dans des infrastructures en Afrique au cours des huit dernières années. Néanmoins, il a averti que l'Afrique fait face à un déficit de financement des infrastructures estimé entre 68 et 108 milliards de dollars par an. «Il faut combler ce déficit pour que l'Afrique puisse réaliser son ambition de devenir une puissance économique mondiale», a-til déclaré.

Le corridor de Lobito, une infrastructure ferroviaire reliant l'Angola, la République démocratique du Congo et la Zambie, est un exemple ty-

pique des mégaprojets soutenus par la Banque africaine de développement. L'Italie s'est engagée à renforcer la collaboration et à mobiliser jusqu'à 320 millions de dollars supplémentaires pour soutenir ce projet et d'autres initiatives connexes.

Le G7, par le biais du PGII, vise à mobiliser 600 milliards de dollars d'investissements dans les infrastructures des économies émergentes. Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a souligné l'engagement de l'Union européenne à hauteur de 300 milliards d'euros via le Global Gateway. Elle a également salué le plan Mattei de l'Italie pour ses nouveaux instruments financiers en collaboration avec la Banque africaine de développement.

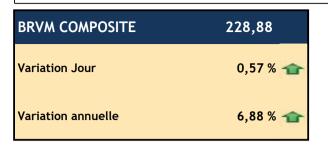
Le sommet a également mis en avant l'importance de l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique (AGIA), qui a pour objectif de mobiliser dix milliards de dollars d'investissements privés dans des infrastructures vertes. L'AGIA a reçu un soutien mondial significatif, y compris 150 millions de dollars de la part du G7.

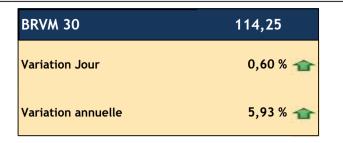
Alors que le G7 et ses partenaires continuent de soutenir les projets d'infrastructure en Afrique, le déficit de financement demeure un obstacle majeur à la transformation économique du continent. Les dirigeants africains et internationaux doivent travailler ensemble pour mobiliser les ressources nécessaires et garantir que les ambitions de développement de l'Afrique deviennent une réalité



BRVI BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

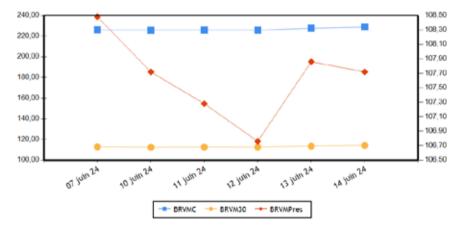
vendredi 14 juin 2024 N° 113

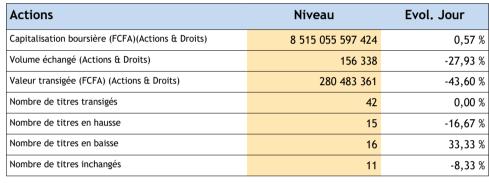


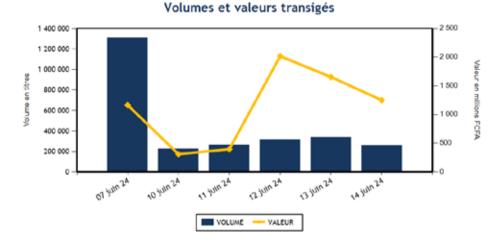


BRVM PRESTIGE	107,72
Variation Jour	-0,13 % 😃
Variation annuelle	6,16 % 🕋

Evolution des indices







Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 290 366 884 444	0,00 %
Volume échangé	103 762	-15,01 %
Valeur transigée (FCFA)	969 647 700	-16,18 %
Nombre de titres transigés	5	-54,55 %
Nombre de titres en hausse	2	-60,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-25,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	10 400	4,00 %	11,83 %
SETAO CI (STAC)	765	3,38 %	-15,00 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	1 750	2,94 %	-33,71 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	11 745	2,13 %	7,75 %
SITAB CI (STBC)	7 350	2,08 %	23,63 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICABLE CI (CABC)	990	-5,71 %	-10,81 %
SICOR CI (SICC)	3 400	-5,42 %	12,40 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	700	-5,41 %	-16,67 %
BERNABE CI (BNBC)	945	-5,03 %	-5,50 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 200	-4,35 %	15,79 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	107,72	-0,13 %	6,16 %	20 162	103 657 745	6,65
BRVM-PRINCIPAL	36	110,30	0,94 %	6,10 %	136 176	176 825 616	8,87

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	106,69	0,34 %	5,60 %	13 081	25 047 065	8,30
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	576,11	1,14 %	8,40 %	14 222	68 343 385	8,88
BRVM - FINANCES	15	92,82	0,40 %	7,41 %	69 442	83 116 686	5,95
BRVM - TRANSPORT	2	330,96	-2,80 %	0,00 %	21 624	28 007 620	4,29
BRVM - AGRICULTURE	5	159,98	0,36 %	-0,98 %	3 279	11 229 985	11,68
BRVM - DISTRIBUTION	7	323,09	-2,47 %	-1,56 %	34 626	64 690 910	38,10
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	943,92	3,38 %	-15,00 %	64	47 710	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE			
PER moyen du marché	7,92			
Taux de rendement moyen du marché	8,50			
Taux de rentabilité moyen du marché	9,21			
Nombre de sociétés cotées	46			
Nombre de lignes obligataires	145			
Volume moyen annuel par séance	386 886,00			
Valeur moyenne annuelle par séance	1 154 073 722,89			

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	6,15
Ratio moyen de satisfaction	33,27
Ratio moyen de tendance	540,54
Ratio moyen de couverture	18,50
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	6,87
Nombre de SGI participantes	30

Définitions

Volume moyen annuel par séance

Volume moyen annuel par séance

Volume annuel par séance

Volume annuel échangé / nombre de séances

= Valeur annuelle échangé / nombre de séances

= Augurn annuelle échangé / nombre de séances

= Augurn annuelle échangé / nombre de séances

= Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)

= Moyenne des ratios de attainance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)

= Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation
PER moyen du marché
- moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
- moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
- moyenne des taux de rendement des actions cotées
- moyenne des taux de rendement des actions cotées
- moyenne des taux de rendement des actions cotées
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif
- moyenne des taux de rendement des a

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. joseph Anoma Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01 Tel: +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85

Fax: +225 20 32 66 84 E-mail: brvm@brvm.org Site web: www.brvm.org



6



Burkina Faso

Le FMI approuve un "décaissement immédiat" de 32 millions de dollars

Le FMI annonce un "décaissement immédiat" d'environ 31,7 millions de dollars, soit 19,4 milliards FCFA, en faveur du Burkina Faso au terme de la première revue de l'accord de Facilité élargie de crédit (FEC) de deux ans, conclu le 21 septembre 2023.

¬ n effet, l'institution de ◀ Bretton Woods a noté ✓ une performance positive du Burkina Faso dans le cadre du programme. "Tous les critères de réalisation quantitatifs, tous les objectifs indicatifs sauf un et la plupart des repères structurels de la première revue ont été respectés ; certains repères structurels ont été mis en œuvre avec retard. Les autorités progressent dans leurs efforts d'assainissement budgétaire, leurs réformes structurelles et leurs mesures de gouvernance budgétaire, ainsi que la création d'un espace budgétaire pour les

dépenses prioritaires", rapporte le communiqué publié ce 14 juin.

Le Fonds souligne en outre, une accélération de la croissance en 2023 qui a atteint 3,6 % du PIB contre 1,8% en 2022, "soutenue par un rebond de la construction et l'expansion du secteur tertiaire". La croissance est projetée s'accélérer pour atteindre 5,5% en 2024, avec le soutien des attentes d'amélioration de la situation sécuritaire.

Ce financement qui intervient trois mois après un premier décaissement du même montant, vise à contribuer à soute-

nir la stabilité économique du pays. En fait, le FMI relate que le Burkina Faso est confronté à de multiples défis de développement, notamment des conditions de sécurité accrues, le changement climatique et l'insécurité alimentaire. Cela complique les efforts de lutte contre l'insécurité alimentaire et les déplacements forcés, tout en perturbant l'activité économique, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des mines.

Le FMI salue certains efforts, à savoir que le déficit budgétaire global qui est passé de 10,7 %

du PIB en 2022 à 6,7 % du PIB en 2023, soutenu par les actions de mobilisation des recettes et le contrôle des dépenses. Ce déficit devrait encore diminuer à mesure que les efforts de consolidation budgétaire se poursuivent dans le cadre du programme soutenu par la FEC. Le communiqué informe également qu'en janvier dernier, Ouagadougou avait décidé de son retrait de la CEDEAO, tout en réaffirmant son engagement en faveur de son adhésion à l'UEMOA, "ce qui devrait contribuer à soutenir la stabilité économique nationale et régionale".

Sikafinance.com

Financement

Le capital-risqueur marocain EmergingTech Ventures s'apprête à lever 40 millions de dollars pour soutenir les startups

Sidi Mohammed Zakraoui, Meriem Zaïri et Abdelouahid Benlamlih ont acquis Seaf Morocco Capital Partners en 2022, avant de le rebaptiser EmergingTech Ventures. Deux ans après, ils sont sur le point de lever auprès de la Société financière internationale (IFC) 40 millions de dollars (400 millions de DH) pour leur deuxième fonds, Emerging Tech Ventures Fund II (Emtech II) afin d'investir dans des startups en démarrage au Maroc et dans d'autres marchés émergents d'Afrique.

¬ mergingTech Ventures, une société ✓ marocaine de capital-risque, qui cherche à lever 60 millions de dollars (avec un plafond de 80 millions de dollars) pour soutenir les startups technologiques en démarrage au Maroc et dans d'autres marchés émergents d'Afrique, peut compter sur la Société financière internationale (IFC). Cette filiale du Groupe de la Banque mon-

diale envisage d'investir 4 millions de dollars dans le deuxième fonds, Emerging-Tech Ventures Fund II (Emtech II) géré par le capital-risqueur marocain. Le Conseil d'administration de l'IFC devrait valider ce financement lors de sa réunion prévue le 5 juillet prochain.

Le fonds, géré par Emerging-Tech Ventures SA (anciennement Seaf Morocco Capital Partners), se concentrera sur les startups technologiques dans des secteurs tels que la DeepTech, la HealthTech, la Fintech, l'EdTech, l'Agritech et la cybersécurité. Il prévoit d'investir dans une vingtaine de sociétés, principalement dans le cadre de tours de pré-série A et de série A.

Ce nouveau fonds fait suite à la transformation réussie de Seaf Morocco Capital Partners en EmergingTech Ventures en 2022, après que l'équipe de direction, dirigée par Meriem Zaïri, Abdelouahid Benlamlih et Sidi Mohammed Zakraoui, a acquis la totalité du capital de la société. Ce changement a souligné l'engagement de l'entreprise à favoriser l'innovation technologique et à soutenir les entrepreneurs marocains et africains d'une manière générale.

L'investissement de l'IFC souligne l'intérêt croissant pour l'écosystème du capital-risque nord-africain et le potentiel des gestionnaires de fonds locaux comme EmergingTech Ventures à stimuler l'innovation et la croissance économique. Selon la filiale du Groupe Banque mondiale, « le développement de gestionnaires de fonds locaux, soutenus par un capital institutionnel, capables de soutenir les activités de pré-série A et de série A, sera crucial pour approfondir l'écosystème du capital-risque dans la région et stimuler le financement des startups en croissance ».

Avec ce nouveau fonds, EmergingTech Ventures entend poursuivre sa mission de stimulation de l'innovation technologique et d'accompagnement de la croissance des startups au Maroc et au-delà. Il se positionne dans la droite ligne d'une nouvelle génération de sociétés de gestion de fonds qui ont la conviction que le Venture Capital doit être mis au service du développement du Royaume et du continent africain.

Challenge.ma

Facilité de crédit commercial

Accord pour un prêt de 100 millions \$ au profit de Rawbank

Le principal fournisseur de la ressource est Afreximbank, la banque panafricaine de financement de l'importexport. C'est la plus importante ligne de crédit du genre qu'elle accorde à une banque congolaise. Rawbank est la première banque de la RDC en termes d'actifs

(Agence Ecofin) - La Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a, le jeudi 13 juin 2024, conclu un engagement dont l'objet est d'accorder une facilité de crédit commercial de 100 millions \$ à Rawbank, la plus importante banque de la République démocratique du Congo (RDC) en termes d'actifs. Il s'agit du plus gros prêt jamais accordé par l'institution panafricaine à une banque de ce pays.

La ressource, qui sera accordée dans le cadre du programme « Afreximbank Trade Finance Facility (AFTRAF) », vise à stimuler les flux commerciaux à destination et en provenance de la RDC. Elle devrait également contribuer à alléger la pression sur la balance des paiements du

Lors de la cérémonie de signature organisée en marge des Assemblées annuelles d'Afrexim-(AAM2024) qui se déroulent à Nassau aux Baha- AFTRAF est conçue pour mas, Haytham Elmaayergi, contrer la tendance récurrente vice-président exécutif de l'institution, a souligné l'importance de ce partenariat pour soutenir le développement économique de la RDC.

« Nous sommes ravis de déployer cette importante facilité en RDC pour soutenir un partenaire aussi stratégique que Rawbank », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « nous comptons bien renforcer notre partenariat avec Rawbank en vue de soutenir le développement économique de la RDC et de tirer parti de tout le potentiel du commerce intra-africain et mondial au profit des populations ».

de réduction ou de retrait des lignes commerciales accordées aux banques africaines par les banques internationales dans le cadre du processus de réduction des risques. Ce programme fournit des services de confirmation commerciale, des garanties de confirmation et des engagements de remboursement irrévocables aux clients.

De son côté, Didier Tilman, vice-président de Rawbank chargé du développement des affaires, a salué cet accord majeur : « ce jour marque une étape importante pour Rawbank et pour la RDC. Cet accord

avec Afreximbank représente non seulement une injection substantielle de capitaux dans nos capacités de financement du commerce, mais aussi une preuve de la confiance accordée à Rawbank en tant qu'actrice majeure de la croissance économique et de la facilitation du commerce dans la région ».

Cette facilité de crédit offre de nouvelles opportunités commerciales à Rawbank et à ses clients, tout en soutenant le développement économique de la RDC. Elle s'inscrit surtout dans le cadre des efforts déployés par Afreximbank pour promouvoir le commerce intra-africain et l'intégration économique du continent.



Assemblée nationale

Kodjo Sévon-Tépé Adedze élu nouveau président de l'hémicycle

Les parlementaires togolais ont élu, le vendredi 14 juin dernier, à la suite d'un vote en plénière, Kodjo Sévon-Tépé Adedze, président de l'Assemblée nationale.

Anissatou AFFO

ctuellement ministre d'Etat, en charge de l'urbanisme et de l'habitat en attendant la formation d'un nouveau gouvernement, succède ainsi à Yawa Djigbodi Tségan, qui a fait environ 6 ans à la tête de cette institution.

Ce choix ne s'est pas fait dans la discorde, puisqu'il a été soutenu par une grande majorité des députés, avec 106 voix pour, 2 contre et une abstention renforçant ainsi sa légitimité pour la présidence de l'Assemblée Nationale. Kodjo Adedze s'est vu confier un mandat de trois ans à la tête de l'Assemblée nationale, avec la possibilité de renouveler son mandat par la suite. Il sera a assisté par un bureau de 6 vice-présidents, dont 3 questeurs et 3 secrétaires parlementaires. Cette nomination promet un nouveau chapitre dans l'histoire politique du pays et suscite de nombreuses attentes quant à l'avenir du Togo.

Le nouveau bureau comprends : Président : Kodjo Sévon-Tépé Adedze ; 1er Vice-Président : Zouréhatou Kassah-Traoré ; 2ème Vice-Président : Gbalgueboa Kangbeni ; 3ème Vice-président : Komla Dodzi Kokoroko ; 4ème Vice-Président : Ayao Dzreke ; 5ème Vice-Président : Mohamed

Ouro-Sama; 6ème Vice-Président: Myriam Dossou-d'Almeida; 1er questeur: Sourou Kpatcha; 2ème questeur: Akuélé Adanlété-Lawson; 3ème questeur: Tchékéré Namoni; 1er Secrétaire: Koffi Gani; 2ème Secrétaire: Dianti Ameyo M'boma; 3ème Secrétaire: Senou Soklingbé.

Commonwealth

Le Togo opte pour l'apprentissage de l'anglais à tous les niveaux

Le Togo est membre du Commonwealth depuis juin 2022. A ce titre, le gouvernement a instruit les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que celui des Enseignements primaire, secondaire et technique, de mettre en œuvre une politique dynamique d'apprentissage de l'anglais et de développement de la formation à distance. Le 12 juin 2024, la cellule dédiée à cette mission a remis son rapport tant attendu.

recommandations de la cellule-✓ Tirer parti de l'adhésion au Commonwealth Le professeur Komlan Batawila, premier vice-président de l'Université de Lomé, a reçu ce rapport au nom du président de l'institution, en présence de la deuxième vice-présidente, professeure Kafui Kpegba. Cette cellule, composée de divers experts, avait pour mission de collecter les politiques d'apprentissage de l'anglais des universités et établissements publics togolais et de proposer des modèles de formation à

distance adaptés.

L'objectif était également de préparer un rapport détaillé destiné à la « Commonwealth of Learning » (Col) basée au Canada, pour un accompagnement optimal des établissements publics togolais.

Les recommandations de la cellule

Le professeur Martin Gbénouga, point focal du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a exprimé sa gratitude envers la présidence de l' Université de Lomé Lomé pour la confiance accordée à la cellule. Il a insisté sur l'importance des retours des établissements pour enrichir et perfectionner le document final. De son côté, le professeur Batawila a félicité les membres de la cellule pour leur travail rigoureux et a assuré que toutes les recommandations seront mises en œuvre.

Parmi les recommandations figurent la mise en place d'un système d'apprentissage de l'anglais intégré dans tous les niveaux de l'éducation publique, ainsi que le développement de plateformes de formation à distance pour élargir l'accès à l'éducation et améliorer les compétences linguistiques des étudiants togolais.

La composition de la cellule témoigne de l'engagement collectif et de l'expertise mobilisée pour ce projet. Outre le professeur Martin Gbénouga, la cellule comprend M. Kouawo Candide Achille Ayayi, expert commis par le gouvernement togolais, et M. Avonor Komla, point focal de l' Université de Lomé Lomé.

Tirer parti de l'adhésion au Commonwealth

Leur collaboration étroite reflète la volonté du Togo de tirer pleinement parti de son adhésion au Commonwealth pour renforcer son système éducatif et promouvoir une inclusion linguistique et numérique. Le 25 juin 2022 marque une date historique pour le Togo: le pays est officiellement devenu membre du Commonwealth lors du sommet de Kigali, au Rwanda. Cet événement représente un tournant stratégique pour le pays, tant sur le plan politique qu'économique, et ouvre de nouvelles perspectives de coopération internationale.

Suite à cette adhésion, le gouvernement togolais a rapidement pris des mesures pour aligner son système éducatif avec les standards du Commonwealth.

Togobreakingnews.com

Santé

200 000 personnes souffrent de cataracte non traitée

Lomé Actu-Le Togo est à fond dans une quête inébranlable pour combattre l'une des principales causes de cécité au Togo : la cataracte. Le ministère de la Santé et de l'hygiène publique a lancé une campagne innovante pour fournir des opérations gratuites de ce mal à des milliers de personnes affectées à travers le pays.

ette initiative visionnaire, dont le coup d'envoi a été donné le week-end dernier dans la préfecture des Lacs, vise à opérer un nombre impressionnant de 2 000 yeux. Ce projet de santé d'envergure offre ainsi une nouvelle

chance de voir clair à ceux qui sont accablés par cette maladie débilitante.

La campagne a été inaugurée à l'hôpital préfectoral d'Aného (CHP). Elle fait suite à une vaste enquête nationale sur les déficiences visuelles, menée sous les auspices du Programme national de santé oculaire (PNOS).

Un chiffre stupéfiant démontre l'ampleur de la cataracte sur la vie des Togolais Au-delà des interventions chirurgicales proprement dites, cette initiative offre également aux profession-

nels de la santé une occasion unique de sensibiliser le public à cette maladie et à sa prévention. Grâce à des efforts de sensibilisation ciblés, les communautés acquerront des connaissances inestimables sur l'importance d'un dépistage et d'un traitement précoces, ce qui leur permettra de prendre des mesures proactives pour préserver leur santé visuelle.

Des statistiques récentes brossent un tableau peu réjouissant: on estime à 200 000 le nombre de personnes souffrant de cataracte non traitée au Togo, un chiffre stupéfiant qui souligne l'urgence de cette entreprise. Il y a deux ans, la campagne "Opération Zéro Cataracte" a fait des progrès significatifs, touchant 10 000 personnes dans les cinq régions du pays, mais la bataille est loin d'être terminée.



